



**PV 28 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES**  
**DU 19 JUIN 2009**

**Présents**

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	VERKINDERE Maud	<a href="mailto:maud.verkindere@brucity.be">maud.verkindere@brucity.be</a>
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public- mobilité	DANDOY Marianne	<a href="mailto:marianne.dandoy@brucity.be">marianne.dandoy@brucity.be</a>
EUCG	COOPER Timothy	<a href="mailto:timothy.cooper@ec.europa.eu">timothy.cooper@ec.europa.eu</a>
BRUSSEL MOBIEL	DEPOORTERE Frederik	<a href="mailto:f.depoortere@mrbc.irisnet.be">f.depoortere@mrbc.irisnet.be</a>
GRACQ	NICOLAS Eric	<a href="mailto:eric.nicolas@gracq.org">eric.nicolas@gracq.org</a>
CYCLO	DRIESEN Liesbeth	
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	<a href="mailto:rr@gag.be">rr@gag.be</a>
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jaques	<a href="mailto:ddekoster@yucom.b">ddekoster@yucom.b</a>
CDH BC	DOEMPKE Burckhard	<a href="mailto:b.doempke@aiic.net">b.doempke@aiic.net</a>
BIVV	CLOETENS Johan	<a href="mailto:johan.cloetens@bivv.be">johan.cloetens@bivv.be</a>

**Excusés**

Ville de Bxl - cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	<a href="mailto:willem.stevens@brucity.be">willem.stevens@brucity.be</a>
Ville de Bxl - Urbanisme/espace public-mobilité	VAN OBBERGHEN Pierre	<a href="mailto:pierre.vanobberghen@brucity.be">pierre.vanobberghen@brucity.be</a>
Promenade verte de NOH	DEBONGNIE Ghislain	<a href="mailto:debongnieghislain@skynet.be">debongnieghislain@skynet.be</a>
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	<a href="mailto:roel@fietsersbond.be">roel@fietsersbond.be</a>

**1. Approbation du PV de la réunion précédente**

Le PV est approuvé.

Remarques : pour la rue aux Laines, B. Doempke précise qu'il regrette que le SUL de la rue aux Laines ne soit pas encore effectif alors que celle-ci a été réasphaltée et que la demande est pendante depuis plusieurs années.

**=> Le Cabinet Ceux insistera pour qu'un suivi rapide soit donné à cette demande.**

**2. rue d'Arlon : présentation des plans pour l'aménagement d'une piste cyclable marquée**

Les associations considèrent qu'il s'agit de bons plans pour une réalisation immédiate.

Remarques :

1. vérifier si des feux ont bien été prévus aux carrefours importants (Belliard, Montoyer) pour les cyclistes roulant à contresens
2. à moyen terme, il faudrait proposer à la commune d'Ixelles d'étudier la suppression du stationnement sur le tronçon plus étroit, celui-ci étant à moitié sur son territoire pour assurer la continuité de la PCM jusqu'à la place du Luxembourg.
3. Problème d'accessibilité à partir de la rue de la Loi : proposition pour la Région d'abaisser le trottoir et d'écourter de quelques secondes la phase verte du feu à

hauteur de la rue d'Arlon pour permettre aux cyclistes de traverser avant que les automobilistes qui sortent d'Arlon ne s'engagent dans la rue de la Loi.

### **3. Zone confort : présentation des nouveaux plans pour le réaménagement des rues**

Les associations apprécient le fait que les pavés des rues avec ICR et piétonnes soient aménagées avec des pavés plats.

Demandes :

- mettre tout de plain-pied (enterrer entièrement la bordure en pierre bleue et mettre à niveau les filets d'eau) tout en respectant les pentes pour assurer un meilleur confort et la sécurité des cyclistes (ex. de la rue au Beurre).
- Améliorer l'offre de stationnement vélo et placer les range-vélos plutôt autour de la zone confort

### **4. Ouverture des bandes bus aux vélos : rue de la Montagne de la Cour et place Surllet de Chokier**

- Surllet de Chokier et rue des Colonies : le Collège s'est déjà prononcé en faveur  
**=> Le Cabinet Ceux demandera au département Travaux de Voirie de prévoir la signalisation + le marquage adéquats**
- Montagne de la Cour : **=> la cellule Mobilité vérifie pourquoi les panneaux ont été changés**

### **5. Mise en SUL de la prolongation de la rue d'Assaut devant la cathédrale Ste-Gudule**

Pour rappel, la rue de Ligne sera asphaltée bientôt. Reste à améliorer le tronçon au sortir de la rue d'Assaut pour la rejoindre. Le tronçon de la rue de la Collégiale est asphalté. Un marquage de SUL suffit. Pour le tronçon suivant, longeant la cathédrale qui est en pavés, il serait à réaménager dans une seconde phase (réfection totale. Demande d'étudier une bande de confort).

**=> La cellule mobilité présentera pour la prochaine commission un schéma d'aménagement d'un SUL entre la rue d'Assaut + rue de la Collégiale.**

### **6. Mise en SUL de la rue du Grand Cerf et de la rue aux Laines**

La rue du Grand Cerf est déjà en SUL, alors que la rue aux Laines qui vient d'être réasphaltée ne l'est toujours pas. Chaînon manquant important.

**=> le Cabinet Ceux relance le département Travaux de Voirie**

## **DIVERS**

### **1. Implantation du système Villo :**

Au niveau de la Région, le suivi se fait via un comité hebdomadaire + comité de suivi avec JCD. Premier rapport après 2 semaines : chaque vélo sort 1X/j. 600 à 800 locations/j, surtout le WE. Le réseau n'est pas encore assez étendu. Développement attendu pour fin 2009. 16 communes sont concernées.

L'AED voudrait lancer une enquête utilisateurs via une Newsletter Villo qui pourrait être étendue sous forme d'une Newsletter Vélo à paraître 1x/mois. Public ? abonnés Villo + sur demande. Lancement prévu en septembre 2009.

Nouvelle carte cycliste avec stations Villo prévue pour mars 2010.

Réclamation Villo ? envoyer un e-mail à [infovelo@irisnet.be](mailto:infovelo@irisnet.be)

### **2. Point vélo :**

Un nouveau point vélo vient de s'ouvrir gare centrale. Entrée via Putterie, près de l'église de la Madeleine. Peu de gens savent où c'est.

Un panneau d'info est prévu mais il faudrait pouvoir indiquer l'entrée via un marquage au sol.

**=> demande au département Travaux de Voirie de prévoir un marquage via par ex. des logos vélos sur le chemin partant de Putterie jusqu'au point vélo.**

### **3. Projets sud-est Bruxelles :**

Des logos vélos ont été peints sur toute l'av. Louise. Qu'en est-il de la piste cyclable av. Roosevelt ?

Projet abandonné en raison du coût. Cela implique de refaire tous les trottoirs en pierre bleue.

Une solution serait de peindre une PCM. La largeur restante est suffisante pour 2x2 bandes mais si on met une bande Sauwens comme souhaité par la Région, il ne resterait plus que 5,6m ce qui est peu. A suivre.

Traversée av. Louise à hauteur de la rue du Beau-site : sur ICR1, aménagement prévu en 2010-2011.

### **4. PDS :**

Les associations souhaiteraient être mieux informées sur les PDS afin de relayer l'info et pouvoir mieux impliquer leurs membres cyclistes aux projets existants.

La personne de contact à Bruxelles-mobilité pour les PDS est :

Christine Heine, tél : 02/204 19 23, e-mail : [pds@mbhg.irisnet.be](mailto:pds@mbhg.irisnet.be)

### **5. Balisage Laeken :**

Si on veut rejoindre le Heysel depuis l'av. Croix du Feu, on est envoyé directement au ring. Le passage souterrain via les quais du tram devrait être balisé. Idem quand on rejoint la Ville via l'av. du Parc Royal à hauteur de l'église de Laeken. On est envoyé dans le tunnel alors qu'il y aurait lieu de flécher en direction de la rue Palais Outre-Ponts.

Intérêt à greffer un balisage cycliste là où l'itinéraire pour les automobilistes ne convient pas aux cyclistes.

A noter qu'Evere est en train d'étudier un balisage communal cycliste.

**=> la commission vélo suggère de prévoir un balisage communal et des itinéraires vélos à reprendre dans le cadre du PCM. Plus précisément, pour les 2 demandes**

**faites en séance, celles-ci relèvent de la Région puisque l'on se situe en voirie régionale.**

**6. Charte Vélo-city :**

La Région a signé mais n'a pas invité directement les communes à faire de même bien que la politique vélo dépende en grande partie d'elles. 32 villes ont déjà signé.

**=> La commission vélo invite la Ville à signer la charte**

**7. Feu Trèves/J. de Lalaing :**

T. Cooper repose la question des infos demandées à la Police.

**8. Range-vélos rue Franklin (ECF) :**

Toujours en attente de livraison des nouveaux range-vélos.

200 nouveaux range-vélos ont été livrés, le placement rue Franklin ne devrait donc plus tarder.

**9. Rue de Namur : toujours en attente du lancement de l'étude par le Cabinet Picqué.**

Le Cabinet Ceux rappelle que le délai pour l'obtention des subsides court jusqu'octobre. Il a déjà relancé plusieurs fois mais vu les élections, c'est bloqué.

**=> Le Cabinet Ceux invite les associations à relancer la Région.**

**10. Rue de la Loi :**

**=> Demander au département Travaux de voirie de modifier le marquage à hauteur de la rue Ducale (vers faubourgs). Prévoir une flèche tourne-à-gauche + tout droit sur la bande rouge de gauche et une tourne-à-droite sur la bande rouge de droite de manière à éviter que les automobilistes qui tourneraient à droite entrent en conflit avec les cyclistes qui continueraient tout droit**

**11. Square Ambiorix :**

Problème de l'utilisation des bandes bus+ vélos par les taxis. Ceux-ci roulent trop vite. La Ville ne souhaite pas ouvrir toutes les bandes bus aux taxis mais pour le contrôle, il n'est pas possible de poster un policier devant chaque bande.

**=> Les associations enverront à la boîte vélo un mail + photos de cas pour transmission à la police.**

**12. Rue de la Loi/sommet européen :**

A hauteur du bâtiment du Lex 2000, les cavaliers empêchent le passage des vélos. Des chevaux de frise sont placés sur les trottoirs de sorte qu'on ne peut plus passer.

**=> Demande de stockage après le Lex 2000 pour dégager le carrefour.**

**13. Indemnité vélo : quid du passage de 0,15 EUR à 0,20 EUR ?**

En principe, la mesure s'applique à partir de la déclaration d'impôt de 2010.

**=> Eric Nicolas enverra à la cellule mobilité la nouvelle réglementation.**

**14. Utilisation des pistes cyclables par les motards (scooters) :**

De plus en plus de motards utilisent les pistes cyclables et les sas. La Ville a pris une décision pour les interdire. Quid de la Région ?

F. Depoortere précise que seuls les motards sont tolérés sur les pistes cyclables marquées par le panneau D7. Ils restent interdits sur les PCM et les pistes cyclables avec

panneaux D9 et D10. Cette réglementation est souvent mal comprise. Pour les SAS, il peut comprendre que les motards les utilisent pour une meilleure visibilité à condition de donner priorité aux cyclistes (usagers les plus faibles).

**=> La commission suggère à l'IBSR de faire une campagne d'information sur ce thème.**

**PROCHAINE REUNION**  
**VENDREDI 2 OCTOBRE 2009 A 9 HEURES**  
**CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36**

F:\Architecture\Cellule Aménagement Espaces Publics\MOBILITE BXL\VELO\Commission vélo\PV + OJ 2009\PV 28 \_19 juin 09 FR.doc